

PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS
2008-2010
Arrondissement de Saint-Léonard



Le document budgétaire présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement de Saint-Léonard.

TRAVAUX RÉALISÉS ET ENTREPRIS EN 2007

Volet protection

Aux fins de protection des actifs municipaux, l'arrondissement de Saint-Léonard, Direction des travaux publics, de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, a réalisé et entrepris en 2007 les projets suivants, tout en considérant que le développement du territoire de l'arrondissement est presque complet. L'importance du volet protection se justifie par la préservation des acquis et le maintien des standards de qualité auxquels les citoyens de l'arrondissement sont habitués. Nous avons consacré un budget de 7,3 M\$ pour le volet protection des infrastructures et des équipements. De ce montant, une somme de 4,8 M\$ a été consacrée au programme de réfection routière, dont 4,3 M\$ pour la réfection des rues locales, 310,0 \$ pour la conversion des feux de circulation en lampes LED et 200,0 \$ pour la réfection des trottoirs.

Au niveau des parcs et terrains de jeux, une somme de 331,0 \$ a été consacrée à leur réaménagement. Les investissements dans les bâtiments ont représenté un total de 1,2 M\$, dont 400,0 \$ pour la réfection et l'entretien des toitures des ateliers municipaux, 300,0 \$ à la bibliothèque et 233,0 \$ en travaux de restauration électrique à l'aréna Martin-Brodeur. Des investissements de 843,0 \$ seront aussi réalisés dans le cadre du programme de remplacement des véhicules afin de maintenir à niveau la flotte.

Finalement, une somme de 50,0 \$ sera investie par les services administratifs d'ici la fin de l'année pour l'acquisition d'équipement informatique.

Volet développement

Dans le but d'améliorer la qualité de vie de ses citoyens, l'arrondissement a procédé au développement des terrains du Domaine Chartier en investissant une somme de 453,0 M\$ au niveau de ses infrastructures routières.

FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2008

En 2008, un montant d'investissement net de 8,3 M\$, correspondant à des emprunts à la charge des contribuables de 6,2 M\$, sera alloué dans le programme d'investissement de l'arrondissement Saint-Léonard.

Volet protection

Des investissements de 6,2 M\$ sont prévus dans le programme de réfection routière, en concordance avec la planification déjà approuvée, ainsi que des travaux de conversion des feux de circulation aux lampes LED et un programme de partenariat avec le Service des infrastructures, transport et environnement pour la réfection de la chaussée d'une portion de la rue Jarry.

Une enveloppe de 50,0 \$ sera affectée à la réfection du réseau de pistes cyclables et une somme de 400,0 \$ sera dédiée à la mise aux normes des aires de jeux et à la réfection du parc Wilfrid-Bastien. D'importants travaux de réfection et d'entretien seront effectués aux bâtiments, dont : la réfection du système de chauffage de l'édifice des Travaux publics pour une somme de 250,0 \$, le remplacement des unités de climatisation de la bibliothèque pour 300,0 \$, le remplacement d'équipement à l'aréna Martin-Brodeur pour 75,0 \$ et finalement des travaux de l'ordre de 110,0 \$ à la toiture du pavillon du parc Ladauversière.

Un montant de 615,0 \$ est destiné au remplacement de véhicules désuets afin de maintenir à niveau la flotte et finalement une somme de 100,0 \$ sera investie pour le remplacement de matériel informatique.

Volet développement

L'arrondissement prévoit investir 450,0 \$ pour le pavage et les trottoirs de la rue J.-B.-Martineau et 90,0 \$ pour son éclairage.

Impact des investissements sur le budget de fonctionnement

L'arrondissement de Saint-Léonard prévoit que les investissements du PTI 2008-2010 n'auront pas d'impact notable sur le budget de fonctionnement. Les investissements au niveau du volet protection tendent à maintenir les coûts d'entretien globaux des infrastructures. Également, ceux en regard du volet développement n'ont pas d'influence majeure, vu le faible niveau d'investissement dans les nouvelles infrastructures.

Investissements par projets et programmes

(en milliers de dollars)

Numéro	Projet	2008	2009	2010	Total PTI	Ultérieur	Grand total
68614	Acquisition d'équipements et développement de systèmes informatiques	100,0	100,0	75,0	275,0	-	275,0
34614	Programme d'amélioration des aires de jeux	400,0	355,0	95,0	850,0	-	850,0
66514	Programme de protection des bâtiments administratifs	250,0	-	-	250,0	-	250,0
42314	Programme de protection des bâtiments sportifs	75,0	60,0	-	135,0	-	135,0
42514	Programme de protection des centres de loisirs et communautaires	300,0	375,0	400,0	1 075,0	-	1 075,0
34714	Programme de réaménagement des terrains de soccer et de football	-	60,0	-	60,0	-	60,0
55718	Programme de réfection routière	5 880,0	4 345,0	4 000,0	14 225,0	-	14 225,0
34314	Programme de remplacement d'équipements de parcs	160,0	150,0	185,0	495,0	-	495,0
68514	Programme de remplacement de véhicules	615,0	655,0	645,0	1 915,0	160,0	2 075,0
16514	Programme de travaux d'infrastructures dans les nouveaux secteurs résidentiels	540,0	-	-	540,0	-	540,0
Total		8 320,0	6 100,0	5 400,0	19 820,0	160,0	19 980,0